

C'est là que la vérité apparaît. Ce groupe a été créé pour enquêter. C'est un groupe distinct de la Gendarmerie, et dans ses attributions, il est censé s'occuper des questions politiques. Quand on pense que ce meurtrier a obtenu assez d'attention pour pouvoir s'évader du pénitencier, on se demande si c'est dans un esprit beaucoup plus large, un esprit «social, économique, et politique».

Le premier ministre a prétendu que ce n'est pas vrai. Il a dit que le gros mensonge le choque. S'il était ici aujourd'hui, je parlerais de cette question à fond. La vérité c'est que, si on examine le nouvel écusson de la GRC, on voit que les termes «Gendarmerie royale du Canada» en ont été retirés, à l'exception des armoiries. La raison qu'on donne c'est qu'en cherchant la police les gens ne savent pas ce que signifie GRC. C'est ce qu'a dit le premier ministre l'autre jour. Il a dit: «C'est faux. Nous n'avons rien fait».

J'ai ici une photo du *Star* de Toronto, monsieur l'Orateur. Je ne puis la faire imprimer au harsard, même si j'aimerais bien pouvoir le faire. Elle montre le solliciteur général en train de regarder un panneau. On y voit les armoiries et le mot «Police». Il n'y a rien d'autre. Ceci contribue à miner la Gendarmerie royale du Canada, et on vient ensuite nous dire que c'était le vœu de la Gendarmerie royale du Canada. Le commissaire de la Gendarmerie peut-il le dire? Il y a quelques mois, il a signalé que, si la Chine ouvrait une ambassade à Ottawa, elle serait une pépinière d'agitateurs. On lui a immédiatement dit: «Ferme-la et ne l'ouvre plus jamais.» Il n'en demeure pas moins que, pour s'exonérer de cet acte infâme, ces mêmes gens viennent nous dire: «Après tout, la Gendarmerie royale le voulait.»

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. Je dois interrompre le très honorable député pour l'informer que son temps de parole est écoulé, à moins qu'il n'obtienne le consentement unanime de la Chambre pour poursuivre.

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): La Chambre accorde-t-elle son consentement unanime au très honorable député pour lui permettre de terminer ses remarques?

Des voix: D'accord.

Le très hon. M. Diefenbaker: J'abandonne maintenant le Canada pour évoquer brièvement la scène internationale. Je n'ai jamais vu le prestige international de mon pays aussi bas qu'actuellement. La déclaration du premier ministre selon laquelle nous craignons militairement les États-Unis a non seulement heurté la sensibilité des Américains mais celle de tous les hommes libres du monde.

Vient ensuite l'autre déclaration du premier ministre faite alors que des Ukrainiens du Canada et d'autres parties du monde lui demandaient d'attirer l'attention des autorités soviétiques sur les événements non seulement en Ukraine mais dans tous les pays derrière le Rideau de fer. Pendant son séjour ici, Kossyguine a déclaré aimer la paix. Il a dû bien rire en le disant! Actuellement, Brejnev et Kossyguine font revivre la répression stalinienne qui semblait avoir pris fin le jour où Khrouchtchev a pris le pouvoir.

Dans le cas des Ukrainiens, onze de leurs chefs ont été arrêtés non pas parce qu'ils prêchaient la révolution mais pour avoir reproché au gouvernement soviétique de ne pas respecter les principes qu'il s'était engagé à défendre aux Nations Unies. Il se produit actuellement une nouvelle vague de persécutions russes contre les Ukrainiens.

Leurs intellectuels qui élèvent la voix sont accusés de propagande antisoviétique. Les tribunaux soviétiques imposent des peines supplémentaires pour des actes prétendument commis contre l'URSS alors que l'accusé est en prison. Je pourrais en donner des dizaines d'exemples. L'un d'eux est celui de Valentyn Moroz, jeune historien hongrois, condamné en 1970 à neuf ans de travaux forcés pour avoir écrit un article sur la réserve Beria alors qu'il purgeait une peine de quatre ans dans ce camp d'internement. J'ai ici une liste d'hommes libres, dont beaucoup sont communistes, emprisonnés sans procès.

Le Congrès mondial des Ukrainiens libres désire qu'on examine la question de près. J'ai l'intention de faire tout mon possible à cet égard, cette association m'ayant fait l'honneur de me nommer son président national. Je ferai tout mon possible pour assurer à ceux qui ont comme nous l'amour de la liberté, en Ukraine, dans les pays baltes de l'Estonie, de la Lituanie et de la Lettonie, et dans les autres pays soumis à la domination communiste, qu'on révélera les choses inacceptables.

Les gens demandent quel est le rôle du premier ministre dans tout cela. Je ne veux pas faire de longues citations, mais je vais vous répéter ce qu'il a répondu lorsque le député d'Edmonton-Centre (M. Paproski) lui a demandé ce qu'il allait faire à cet égard, et ce qu'il avait déjà fait. Il a dit, comme on le rapportait le 31 mai, n'avoir pas grande sympathie pour les nationalistes du Canada ou de l'Union soviétique. Voici ses propos:

En toute franchise, j'ai évité le sujet. J'ai essayé d'obtenir des données qui me permettraient d'en parler sur un plan sur lequel je me sentis vraiment intéressé et convaincu, mais, franchement, je n'ai pas pu défendre les causes dont on m'avait parlé lorsqu'on voulait que je proteste en faveur de telle ou telle personne qui avait été emprisonnée à cause de ses croyances nationalistes.

En Union soviétique comme au Canada, je n'éprouve guère de sympathie pour quiconque enfreint la loi pour prouver son nationalisme.

Le premier ministre avait dit en 1958 que toute personne avait le droit de s'opposer à la loi si elle ne l'approuvait pas.

Voici la suite de ses propos rapportés le 31 mai:

Je ne tenais pas spécialement à soulever des questions qui auraient amené M. Brejnev ou M. Kossyguine à me dire: «Eh bien, pourquoi donc avez-vous emprisonné certains chefs du FLQ?» Après tout, ils pensent lutter seulement pour l'indépendance du Québec. Nos gens prétendent lutter pour l'indépendance de l'Ukraine. Pourquoi jetteriez-vous vos révolutionnaires en prison et nous pas?

• (1520)

Cette déclaration a été insultante pour les Canadiens d'origine ukrainienne, et tous les autres.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: C'est comparer des meurtriers, des ravisseurs, à des intellectuels qui préconisent tout simplement le respect de la loi. Puis, le premier ministre s'étant attiré des ennuis par ces propos, il a dit, «Ce n'est pas vraiment cela que j'ai voulu dire». Toujours l'équivoque. Dites une chose, faites-vous donner l'accablade par Kossyguine pour l'avoir dit, puis déclarez. «Ce n'est pas vraiment cela que j'ai voulu dire». Si je prétends qu'il était sincère, d'aucuns diront que je fais du sectarisme politique, mais je vais vous citer un extrait de la *Free Press* de Winnipeg, daté du 2 juin 1971. Ce journal se voue à appuyer ouvertement le parti libéral, mais il publiait ceci que je cite: